

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 JUIN 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 32
Pouvoirs : 9
Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :
20/05/2022

Le 2 juin 2022, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des fêtes à Saint Didier de Formans.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Armand CHAUMONT (Pouvoir Ingrid BESSON), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), , Nicole DUGELAY (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Marcel BABAD), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, David POMMIER (Pouvoir Emilie BERTHOLON), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Catherine VIGNON (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : Christine FORNES.

OBJET : TRAVAUX - Demande de subvention DSIL - Rénovation de l'éclairage public

M. Frédéric VALLOS, Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux rappelle que la communauté de communes s'est engagée en 2019 dans un programme de requalification de ses zones d'activités. Elle s'est également engagée dans la transition écologique à travers son PCAET avec notamment des actions de diminution des consommations d'énergie.

Dans ce contexte, il est proposé pour 2022, la rénovation de l'éclairage dans plusieurs zones d'activités avec un remplacement des luminaires existants par des luminaires à LED et une mise en place de réduction de puissance de 50% au cours de la nuit entre 22h30 et 5h. Avec ce dispositif, l'économie d'énergie attendue est de l'ordre de 75% ; de plus, la pollution lumineuse sera diminuée grâce à des luminaires plus directs.

Le programme 2022 propose la rénovation de l'éclairage public sur plusieurs zones d'activités comme l'indique le tableau ci-dessous :

commune	zone	nom de la voie	nbre de luminaires	montant HT	montant TTC
Reyrieux	ZI	toute la zone	101	51 435,07 €	61 722,08 €
Sainte-Euphémie	Les Plagnes Rond-point	toute la zone	6	2 789,16 €	3 346,99 €
Civrieux	Technoparc	D66 / D43	13	7 174,14 €	8 608,97 €
Trévoux	Parc d'activités	Allée des Filiéristes	6	31 591.35 €	37 909.62 €
TOTAL			126	92 989.72 €	111 587.66 €

Après échanges avec les services de la Préfecture, ces travaux, qui entrent dans le cadre de la transition énergétique et ont été inscrits dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Territoire (CRTE), peuvent faire l'objet d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DSIL.

Aussi, le plan de financement envisagé est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Détail des dépenses	Montant H.T.	Détail des financeurs	Taux	Montant H.T.
Travaux	92 989.72	Etat – DSIL	50%	46 494.86
		Autofinancement CCDSV	50%	46 494.86
TOTAL	92 989.72	TOTAL		92 989.72

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 12/05/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel global de l'opération, dont les travaux seront réalisés en 2022 ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions et participations telles qu'indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer tous les actes relatifs à cette opération ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits sur l'AP/CP correspondante n°1002.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 8 JUIN 2022
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220602-2022C103-TR
Affichage le : - 8 JUIN 2022

A Trévoux, le 02/06/2022

Le Président,
Marc PECHOUX

